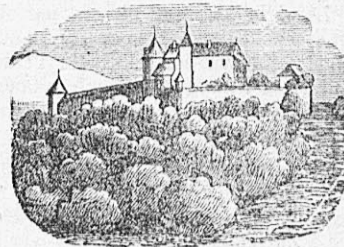




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50
 » 6 mois, » 2 50
 Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
 payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
 de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue, BULLE

HORAIRE D'HIVER: Bulle, dép. 5²⁵ 10¹³ 2⁰⁵ 8⁰⁰ ← Bulle, arr. 9⁰⁰ 12⁵⁸ 4²⁸ 10¹⁸

Prix des annonces et réclames :

Annonces: Pour le canton,
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.,
 la ligne ou son espace.

Réclames: 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
 port.

BULLE, le 30 janvier 1894

NOUVELLES DE LA SUISSE

Banque d'Etat. — M. Hauser, conseiller fédéral, a l'intention de pousser très rapidement les travaux préparatoires relatifs à la création d'une Banque d'Etat. Son projet sera soumis aux Chambres dans leur session de mars.

Affaire des grains. — Le Conseil fédéral a autorisé son Département militaire à ratifier un contrat passé le 24 janvier 1894 entre le commissariat des guerres et MM. Schellenberg, Kesselring et consorts, pour l'échange des provisions de froment appartenant à la Confédération.

De la propagation des épizooties. (Correspondance).

— Le 26 décembre dernier s'est réunie au Casino, à Berne, une assemblée dans le but de combattre et d'empêcher une plus grande extension de la fièvre aphteuse. Cette assemblée, qui comptait 200 personnes, a nommé une commission de cinq membres. Dans sa première séance, qu'elle a tenue le 16 courant, à l'hôtel de l'Ours, à Berne, et à laquelle elle avait invité d'autres intéressés encore, tels que propriétaires de bestiaux, éleveurs, etc., elle a pris la décision suivante :

« Il y a lieu de convoquer une assemblée intercantonale dans le but de discuter des mesures plus étendues à prendre pour empêcher l'importation et la propagation des épizooties. Seront invitées, par circulaire, à se faire représenter à cette assemblée par des délégués toutes les sociétés d'agriculture et d'économie alpestre et les corporations pour l'élevage du bétail existant en Suisse. Seront aussi invités, par circulaire et par la voie de la presse, à y prendre part tous les propriétaires et éleveurs de bétail n'appartenant pas déjà à une société ou à une corporation. »

Cette assemblée doit avoir lieu au Casino, à Berne, le mardi 6 février prochain, à 2 heures de l'après-midi.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 16

JE T'AIME

PAR
 JULES MARY

VI

Dès le lendemain, Montbriand reprit son genre de vie. Le temps qu'il ne passait pas à la Source de la Theols, il le passait à Rochevaux. Mme de Chantereine et lui s'affichaient sans retenue et deux fois Geneviève eut la douleur de se trouver face à face avec eux. Elle courba la tête, ayant froid jusqu'au fond du cœur, mais ses yeux restèrent secs. Maintenant elle ne pleurait plus. Elle restait la plupart du temps chez elle, rêvant, revivant sa vie si courte et si emplies de larmes. Elle n'allait plus dans l'oratoire de Charlotte d'Albret, elle n'allait plus rendre visite à la statue, dans la sacristie de l'église; plus de pieux pèlerinages aux souvenirs, aux légendes; plus de songes doux et tristes; elle abordait la réalité.

Son mari la tenait si éloignée de parti pris, qu'elle ne savait pas même plus où en était leur fortune. Au train dont allaient les choses, par exemple, elle était sûre de la ruine prochaine. Déjà des fermes avaient été vendues près de Blois; vendu aussi le petit château du Vivier, sur les bords de la Loire, non loin de la Rosière. Hector roulait, emporté par un tourbillon de tempête, semant le désastre autour de lui.

— Nous en avons pour six mois, se disait-elle, puis ce sera la gêne...

Et sans se soucier d'elle-même, ni de son fils, ni de Madeleine, elle demandait la misère avec tout le cortège des déboires, des humiliations qu'elle engendrait si, avec la misère, elle devait retrouver son mari.

Elle se forgeait pourtant encore des espérances chimériques.

Ce mode de procéder est motivé par les considérations suivantes :

1° Quoique la fièvre aphteuse continue à s'étendre toujours de plus en plus, et malgré les nombreux cas nouveaux qui se présentent constamment, on entend, de bonne source, dire tout bas que, en présence du grand nombre de pétitions qu'a reçues le Conseil fédéral, il faudra lever le ban qui vient d'être mis sur le bétail italien à pied fourchu et qu'a provoqué l'assemblée du Casino.

2° On admet généralement que l'on ne peut arriver à un bon et utile résultat que par une action unanime et énergique de tous les agriculteurs suisses, qui ne veulent pas faire ruiner par les épizooties leur fortune nationale, qui ne consiste presque exclusivement qu'en bestiaux.

La circulation, l'élevage et l'exportation du bétail sont, depuis un certain temps, complètement entravés à cause des nombreux troupeaux contaminés. Pendant longtemps encore, l'étranger aura perdu toute confiance en notre bétail exporté. Le dommage direct et indirect, résultant de cette situation, se chiffre par des sommes considérables, mais que l'on ne peut même pas encore calculer. Aussi est-il incompréhensible que l'on ose déjà se permettre de parler de lever le ban à la frontière en ce moment où le bétail indigène peut encore suffire amplement à couvrir la consommation de la viande. Lors même que la viande indigène n'est pas aussi grasse peut-être, elle est tout au moins aussi mangeable, saine et nourrissante que celle d'un gros bœuf gras italien tout enfiévré. Si même on devrait subir une légère augmentation du prix de la viande, il ne faudrait pas l'attribuer au ban mis sur le bétail étranger, mais bien plutôt au temps et aux circonstances. Nous recevons de saine marchandise en suffisance d'autres pays qui savent, mieux que l'Italie, appliquer chez eux les mesures de la police des épizooties. Nous ne pouvons pas non plus nous expliquer les nombreuses pétitions qui demandent que le ban soit levé; elles ne tiennent, du reste, uniquement compte que du bétail de boucherie, reposent sur des bases erronées et sur des intérêts privés et ne prennent nullement en considé-

ration notre élevage, notre circulation et notre exportation du bétail.

Nous n'avons rien contre l'importation du bétail de boucherie; nous réclamons seulement protection pour nos troupeaux et pour le trafic de notre bétail, et, cette protection, nous ne pouvons uniquement l'obtenir qu'en nous gardant soigneusement chez nous et surtout en appliquant mieux et avec plus d'ordre les mesures prises à la frontière et en leur donnant même plus d'extension. Si l'ennemi veut nous attaquer, nous devons l'attendre et le combattre à la frontière; dès qu'il aura pénétré au cœur de la place, la lutte sera très difficile; elle exigera beaucoup de temps et de grands sacrifices. Il en est absolument de même avec l'invasion des épizooties.

Il est certainement possible de trouver des voies et moyens pour éloigner les épizooties de notre pays (plus tard, nous donnerons quelques bons avis) et pour garantir notre agriculture de la ruine.

Soyons fermes et unis, comme c'est le devoir de tout agriculteur suisse, car ce n'est que par l'union que nous serons forts et que nous arriverons au résultat désiré.

Zurich. — Dans une grande bagarre de dimanche, à Aussersihl, deux agents et un manifestant ont été grièvement blessés. La pancarte placée sous l'écusson du consulat italien porte: « Lutto per fratelli siciliani », ce qui signifie: « Deuil pour nos frères siciliens ». L'enquête se poursuit.

Deux étudiants se trouvent parmi les agents arrêtés; l'un fut pris au moment où il allait frapper un agent avec un stilet. Les Italiens ont été poussés par les socialistes indépendants allemands.

A 10 h. du soir, la tranquillité était rétablie, mais de fortes patrouilles parcouraient encore les rues.

Le procureur-général de la Confédération a télégraphié hier matin pour ordonner une enquête serrée sur les incidents de Zurich.

Berne. — Le tribunal militaire de la II^e division se réunira, le 3 février prochain, à Delémont, pour juger le soldat Nussbaumer, de Charmoille, accusé d'avoir vendu son fusil d'ordonnance à un sujet alsacien.

vieil employé Frédéric; sa vigilance inquiète ne perdait pas de vue Geneviève. Une fois cependant, la jeune femme disparut. On l'avait aperçue se dirigeant à grands pas dans la campagne.

— Elle avait l'air pressé, lui dirent les paysans.

Il réussit à la rejoindre. Elle avait traversé les bois en bordure, puis le domaine de Rochevaux, s'était arrêtée sous un bouquet d'arbres et de là regardait dans la plaine, à quelques cent mètres devant elle, la maison de Rolande, attristée par la désolation de l'hiver, mais quand même coquette entre ses douves et ses ponts suspendus, entre ses deux jardins et ses deux parcs.

— Que fais-tu donc, ma pauvre enfant, par ce froid et cette humidité?

Elle tressaillit, regarda son père avec surprise et ne répondit rien. Ses yeux et ses lèvres étaient enflammés. La fièvre la dévorait.

— Allons, viens, dit-il, ne reste pas là, à quoi bon?

Elle lui obéit docilement. Elle était si faible qu'elle chancelait; il la portait presque dans ses bras, par les terres labourées, par les sentiers.

Et il lui parlait, il lui donnait des sages conseils, il lui faisait des reproches, craignant toutefois de l'effaroucher, devantant que cette pauvre âme vibrât, douloureuse, au plus léger effleurement.

— Pourquoi es-tu découragée? Pourquoi t'abandonnes-tu?... La première crise t'abat, sans révolte!... Je te croyais plus forte... Si tu avais été toujours heureuse, tu n'aurais jamais eu l'occasion de montrer ta fermeté... ta virilité... Tu te laisses aller, tu m'étonnes, tu me fais de la peine... Certes, je comprends ta douleur... Ton orgueil est froissé... mais surtout ton amour... tu fais une triste expérience de la vie, ma chère fille... mais il n'y a pas seulement que des journées maussades, tu reverras, sois-en sûre, le soleil qui rend gai... Je te l'ai dit, dans le temps: « Laisse passer les orages. Sois patiente. Mais prends garde aux rêves! » (A suivre.)

50 dessins et nuances différents,
 le soie noir, blanc et couleur de
 — en uni, rayé, quadrillé, fa-
 al, et 2000 nuances et dess. diff.)
 à partir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50
 > 1.50 > 14.85
 > 2.20 > 11.60
 > .65 > 20.50
 > 16.85 > 77.50
 > 1.90 > 23.65
 > .65 > 4.85
 > 3.15 > 67.50
 ns par retour. [150
 es de G. Henneberg, Zurich.

aval et bénichon.

undi 5 et mardi 6 février :

DANSE

Hôtel de Ville, à Broc.

Grande salle couverte.

Bonne musique.

cordiale.

F. RUFFIEUX.

che 28 janvier prochain :

Cassée

Couronne, à Sâles.

invitation cordiale.

DROUX, aubergiste.

es Colombettes.

Cassée

de Carnaval, 6 février.

invitation cordiale.

G. MORET.

che 4 février prochain :

CASSÉE

de Ville de Vuadens.

invitation cordiale.

MAILLARD, aubergiste.

Cassée

udredi 2 février

erge de la Cantine,

à Avey-dev.-Pont.

invitation cordiale.

Gratien SUDAN, aubergiste.

Vendredi 2 février :

Cassée

de la Croix-Verte, Vaulruz.

invitation cordiale.

Ph. BORCARD, aubergiste.

ier, jour de la Chandeleur :

CASSÉE

de la Croix-Blanche,

à La Roche.

invitation cordiale.

Marie RAMUZ, aubergiste.

CRE DE MALT

WANDER

MREUX-DIPLÔMES

ET

MÉDAILLES

WANDER

que pastille, dans la

me ci-dessus, doit

porter le nom du

Fabricant.

d'argent est perdu

n'achète pas ses cigares de la
 meilleur marché, la maison J.
 à Bâle, qui offre aux prix dérisoires
 fabricants des tabacs les plus
 cher :

très fins, les 100 pièces 1.80
 supérieurs > > 2.
 bons > > 2.50
 supérieurs > > 3.
 crème, surfin, au lieu de 20. — 5.
 20. — 5.
 co depuis 200 pièces. Par 1000
 [720] J. Dümlin, Bâle.

vendre :

bois dur, 6 chaises et une

au bureau du journal. [35

A vendre :

pe portative à incendie, pour
 me, chez PRAEL, ferblantier, [35

mille Lenz imprimeur-éditeur.

Les débats seront dirigés par M. le major Bielman, grand-juge. M. le capitaine-auditeur Egger soutiendra l'accusation et M. le 1^{er} lieutenant Antoine Villard, à Fribourg, présentera la défense de l'accusé.

— Jeudi soir est mort à Thoun le colonel d'artillerie Wirz, de Brugg, instructeur de 1^{re} classe.

— L'interdiction du gouvernement bernois de laisser pénétrer le bétail italien met les bouchers dans un grand embarras. Ils ont décidé de faire abattre à Zurich et de se faire envoyer la viande. On espère que le gouvernement accordera quelques facilités aux bouchers.

Lucerne. — Le lieutenant-colonel Balthasar, de Moos, commandant du régiment 29 de landwehr, est mort jeudi.

Bâle-Campagne. — Un de ces derniers jours, une famille de Känerkinden a célébré une fête comme on n'en voit pas souvent. Le même jour, le fils célébrait son mariage, les parents leurs noces d'argent et les grands parents leurs noces d'or. En outre, trois frères du fiancé faisaient baptiser des enfants ce jour-là.

Grisons. — La neige recouvre en si grande quantité le col de l'Albula qu'on y a creusé, du côté de Bergun, un tunnel long de 205 mètres à travers lequel passent les traîneaux de la poste.

Neuchâtel. — En considération de la grande sécheresse de l'année dernière, qui a eu pour conséquence de compromettre la récolte des fourrages et de réduire ainsi le rapport habituel des domaines, le Conseil d'Etat a décidé, soit de faire remise aux fermiers de l'Etat d'une partie de leur fermage, soit de mettre à leur disposition une provision de fourrages pour qu'ils puissent conserver leur bétail pendant la crise actuelle.

Genève. — Mercredi après midi ont été célébrées les cinquante années d'activité scientifique de M. le professeur Schiff.

Une véritable ovation a été faite au vénérable maître dont on fêtait, l'année dernière, le soixante-dixième anniversaire d'âge.

— M. Favon a été élu député au Conseil national par 4600 suffrages.

M. Wagnon a été nommé conseiller administratif par 2480 voix. M. Rey-Bouquet en a obtenu 2381.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

France. — L'ambassade d'Allemagne à Paris a donné vendredi, à l'hôtel Continental, un dîner en l'honneur de l'empereur Guillaume.

L'ambassadeur a porté un toast à Guillaume II qui, dans cette journée historique, a tenu la main au prince de Bismarck. L'Allemagne entière, a-t-il dit, acclame le souverain et tire de cette réconciliation de nouvelles garanties pour la paix de l'Europe.

— Après un long discours de M. Clovis Hugues à la Chambre française, M. Raynal a justifié la conduite du gouvernement, qui a appliqué les lois récemment votées. Il a cité plusieurs passages d'écrits trouvés chez M. Elisée Reclus, et rappelé qu'une quantité d'explosifs et d'engins ont été saisis. Le gouvernement continuera à assurer la sécurité publique.

Un député socialiste, M. Viriani, reprend alors le réquisitoire de M. Clovis Hugues. C'est alors que l'incident éclate.

M. Chaudey, libéral, prend la parole. Il proteste énergiquement contre les entreprises révolutionnaires : « M. Jules Guesde, dit-il, s'est posé, dans un journal, en vengeur de la Commune, et ses amis ont, pour elle, la même admiration. Quand on se réclame ainsi de la Commune, on n'a pas le droit de parler de la liberté individuelle. »

MM. Thivrier, Clovis Hugues, Vaillant, Baudin et divers membres du groupe socialiste : Vive la Commune!

M. le président : Je propose à la Chambre d'appliquer la censure avec exclusion temporaire à M. Thivrier, qui vient de pousser ce cri odieux.

M. Thivrier : Je n'ai pu retenir ce cri en entendant proférer de pareilles infamies. Je l'ai poussé et je le maintiens.

Et M. Thivrier continue à crier : « Vive la Commune! » Debout et dans l'attitude d'un chef d'orchestre, M. Jaurès pousse, lui aussi, le cri de : « Vive la Commune! » qui est immédiatement repris en chœur par tous les socialistes.

La Chambre décide alors la censure et l'expulsion *manu militari*. Les socialistes protestent violemment. M. Thivrier refuse de quitter la salle. Le président suspend la séance pendant une demi-heure.

Aussitôt après la suspension de la séance, les députés quittent la salle, à l'exception de M. Thivrier et d'une centaine de socialistes. Le commandant mi-

litaire du palais, accompagné de soldats, entre dans la salle et engage M. Thivrier à sortir. M. Thivrier refuse en déclarant qu'il ne cédera qu'à la force. Les soldats s'avancent. M. Thivrier leur adresse quelques mots et sort en criant avec d'autres socialistes : « Vive la Commune! »

La séance est reprise au milieu de la plus vive agitation. M. Vaillant, socialiste, déclare que lui et ses amis ont aussi crié : « Vive la Commune! » (*Violentes interpellations. Vives apostrophes échangées.*)

La Chambre repousse, par 441 voix contre 73, l'ordre du jour Clovis Hugues, réprochant les attentats à la liberté individuelle, et vote ensuite, par 408 voix contre 64, un ordre du jour approuvant la conduite du gouvernement et exprimant sa confiance dans son énergie pour assurer l'ordre et la tranquillité. La séance est ensuite levée.

— La Cour de cassation a rejeté le pourvoi de Vaillant contre l'arrêt de la Cour d'assises qui l'a condamné à la peine de mort.

— M. Lemarquis, mandataire judiciaire des obligataires du Panama, publie une circulaire annonçant que le passif de la Société est d'un milliard. M. Lemarquis a pris des mesures conservatoires sur les biens de MM. de Lesseps, Fontane, Eiffel et Cottu.

— On nous informe qu'une Exposition internationale du livre et des industries du papier aura lieu cette année de juillet à novembre au Palais de l'Industrie, à Paris, sous le patronage de trois ministres. Une section des inventions nouvelles, brevetées ou non, y sera annexée sous la direction de M. E. Bœttcher, ingénieur civil, 45, boulevard Saint-Michel, organisateur de la section des Inventions à l'Exposition du Travail, Paris 1891, qui a eu un si grand succès.

M. Bœttcher s'empresse de répondre à toutes demandes de renseignements.

— On dit qu'on a trouvé sous le lit d'un matelot du vaisseau l'*Equateur* des lingots d'or, provenant de la soule aux groups. On en conclut que c'est ce matelot qui a cherché à faire sauter le navire pour masquer son vol.

— Le général Dodds télégraphie que le 20 janvier des chefs de Behanzin ont élu comme roi Gonthili en remplacement de Behanzin. Le nouveau roi a été reconnu par la population et le représentant de la France.

Belgique. — La défaite des Belges au Congo est une véritable catastrophe. Plus de 250 soldats, 4 officiers et 6 sous-officiers ont été massacrés. Le gouvernement du Congo organise une nouvelle expédition de 3000 hommes.

Italie. — Le conseil de la Banque d'Italie a décidé qu'il n'interviendrait dans aucun sauvetage futur de banques privées, même si elles présentaient des garanties de relèvement.

— A la suite des dépenses provoquées par les affaires de Sicile, le déficit, prévu à 40 millions, montera probablement à 100 millions.

— On a reçu avis du versement par la France de 420,000 fr. à titre d'indemnité accordée aux Italiens à la suite des événements d'Aigues-Mortes.

— On a arrêté ces jours plus de 1500 anarchistes en Italie. Cipriani est activement recherché.

Espagne. — Jeudi soir, comme le gouverneur de Barcelone sortait de chez lui, un individu a tiré sur lui des coups de revolver et l'a blessé à la tête. L'assassin a été arrêté. C'est un maçon. Il a déclaré qu'il était anarchiste.

Allemagne. — Le grand événement du jour est la réconciliation du prince de Bismarck avec l'empereur d'Allemagne. Berlin a fait vendredi une réception splendide à l'ancien chancelier.

Le roi du Wurtemberg est arrivé à Berlin samedi, à 10 1/2 heures. L'empereur l'a reçu à la gare et l'a accompagné au château.

A midi a eu lieu une grande parade militaire.

Angleterre. — Le *Speaker*, journal gladstonien, publie des détails sur un nouveau projet de Home-Rule que les unionistes et les conservateurs approuvent. Ce projet consisterait à donner l'autonomie à l'Angleterre, à l'Ecosse, au pays de Galles et à l'Irlande pour les affaires particulières, et à les laisser fédérés pour la défense de l'empire.

Chine. — Une catastrophe s'est produite dans le temple de Nung-Po. 400 spectateurs étaient dans le bâtiment; un jeune garçon ayant jeté une cigarette sur un tas de paille, tout le temple fut bientôt en feu. L'incendie s'étant déclaré dans le voisinage des escaliers, la sortie a été absolument coupée aux spectateurs du 1^{er} étage. Un épouvantable tumulte s'est produit, un très grand nombre de personnes ont été écrasées ou tuées en se jetant par les fenêtres. Très peu ont pu échapper au désastre.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 26 janvier 1894. — La commune de Chérens est autorisée à vendre et à échanger divers immeubles.

— On approuve les statuts de la Société d'assurance libre du bétail des communes de Pont-en-Ogoz et ceux de la Société d'assurance libre du bétail des communes de Murist, Montborget, Franex et Lavounaise.

— M. Langeheim, Paul, lieutenant d'artillerie, de Richtersweil, à Berne, est promu au grade de lieutenant de cavalerie (dragons).

— Mlle Seeburger, Marie, à Bulle, est nommée institutrice aux écoles primaires de la ville de Bulle.

Loterie. — Pour satisfaire à la demande de quelques-uns de nos abonnés, nous donnons ci-après la liste des principaux lots :

50,000 francs.	N° 915,342.			
10,000 francs.	N° 396,537.			
5000 francs.	N° 873,940.			
1000 francs.	N° 842,320.			
500 francs.	N° 73,305;	186,220;	190,255;	
	201,641;	303,738;	399,334;	427,103;
				562,310;
				833,379.
100 francs.	N°s	18,417	80,484	86,498
124,818	135,088	140,920	149,358	153,759
214,730	219,725	234,408	240,939	259,466
322,699	336,482	336,963	355,760	356,243
365,756	370,874	407,514	428,391	430,488
435,880	436,963	466,748	472,041	518,734
532,003	606,866	629,589	646,398	665,282
701,637	714,797	744,970	744,998	748,525
753,087	756,050	776,984	780,975	823,383
840,426	869,431	879,217	893,367	915,723
				938,496

Pour les lots de 50 fr. et de 20 fr., voir la liste officielle.

A qui le gros lot? — Si nos renseignements sont exacts, le billet N° 915,342 n'aurait pas été vendu. Par conséquent, le gros lot de la loterie resterait la propriété de l'Université.

Le télégraphe est vraiment une excellente chose!... (*Feuille fribourgeoise d'annonces.*)

Nécrologie. — Dans la nuit de jeudi à vendredi est mort à Fribourg, après une longue maladie, M. Claude Winkler-Guérig, entrepreneur, à l'âge de 65 ans. C'est une bonne figure fribourgeoise qui disparaît de la scène et son décès laissera d'unanimes regrets.

Claude Winkler était un excellent citoyen, dévoué aux causes libérales et faisant partie de nos associations patriotiques, du Cercle de Commerce, des Maçons, du Secours mutuel, du Tir. C'était aussi un membre zélé de la Société des ingénieurs et architectes et il aimait à prendre part aux excursions et aux agapes de cette association. — De plus, Claude Winkler était un cœur bon et généreux et jamais en vain on ne fit appel à son esprit d'humanité.

Gratuité des funérailles. — Le Conseil général de Morat a décidé, dans sa séance du 23 courant, sur la proposition du Conseil communal, d'introduire dans cette ville la gratuité des funérailles.

Chant. — Le Sængerbund du district du Lac a fixé la fête de chant de cette année au 27 mai, à Motier.

Accident mortel. — Un terrible accident est arrivé jeudi dans la forêt de Torny-le-Grand. Un jeune homme, du nom de Richoz, a été écrasé par une plante que d'autres ouvriers étaient en train d'abattre à quelques pas plus loin. La mort a été instantanée.

Alimentation du bétail. — M. Aug. Barras, agent agricole, à Bulle, donnera à l'auberge de Prez, dimanche 4 février, à 2 1/2 h. de l'après-midi, une conférence sur l'emploi des aliments concentrés. (*Communiqué.*)

GRUYÈRE

Contradictions. — Le *Fribourgeois* se gaudit des contradictions constatées dans les dépositions de certains témoins dans l'affaire de Riaz. Ces contradictions ne nous ont nullement étonné, vu la façon d'interroger, j'allais presque écrire d'intimider les témoins, de la part de l'habile défenseur du prévenu. Ces mêmes contradictions, nous les relevons dans les dépositions des gendarmes. Tandis que le gendarme Pochon déclare qu'à un moment donné il n'a pas vu ce que Droux faisait, vu que deux groupes

s'étaient formés, le affirme que son can de lui, à sa gauche darme Pochon, qui dans la salle, disan vaient être convain usage de leurs arme

Et cette autre c témoins. Tandis qu parce que la justic cas, on entend, avouent que leurs cartons de la justic

Nous vivons d'a contradictions. Tan clament au fédéral ces mêmes homme

sivime le plus pu cris contre les dé pour le militaire o d'administration, n voter des millions

enfour un demi-m avons vu ces gouv didat conservateur libérales, et il ne puyer sur l'aile ga

à un de leurs chef contradictions, no journalisme. Que rait de l'action p emploi leur en

volonté.

Solrée dram dimanche une soir les points de vue destinée à l'achat vres qui font leur

Nous ne pouvon mes de leur coura ble de leurs effort

Le public bullo bonne œuvre et a des Alpes que no

Le programme chacune. Dans la taisie de Labiche dont la gravité co au rôle d'Améric

L. R. a été une j G. une charmant un aimable subs que des adverb

ment du monde.

Nous ne revien opérette comique dire que les actri

tation acquise et prises les applau

Nous voici à Z pilante comédie rôles ont été bie

St. Paulin, et M sont fort bien tir à l'aise dans sa t

de naturel, elles un bon général o

femme, cassent l qui déride les pl

Nous allons o rite pas un tel

bonne musique p n'avaient été à p avec joie la résu

Décès. — M est décédé, dima longue et pénibl

Le défant avo comme président député au Grand il remplit, pend

tenant de préfec

On c une bonne serva et travailler à la

personne d'âg certificats. Entrée S'adresser au b

Repré sont demandés placement de l' **Husel**, le me res. Bonne commi Dénéral, Chard

RIBOURG

du 26 janvier 1894. — autorisée à vendre et à de la Société d'assurances de Pont-en-Ogoz ce libre du bétail des orget, Franex et La lieutenant d'artillerie, promu au grade de (s).ulle, est nommée insti- la ville de Bulle. re à la demande de nous donnons ci-après

186,220; 190,255; 427,103; 562,310;

80,484 86,498
149,358 153,759
240,939 259,466
355,760 356,243
428,391 430,488
472,041 518,734
646,398 665,282
744,998 748,525
780,975 823,383
893,367 915,723

20 fr., voir la liste of-

renseignements sont aurait pas été vendu. la loterie resterait la

une excellente chose!... geoise d'annonces.)

nuit de jeudi à ven- ès une longue maladie, trepreneur, à l'âge de ribourgeoise qui dis- s laissera d'unanimes

cellent citoyen, dévoué partie de nos associa- e Commerce, des Ma- Tr. C'était aussi un s ingénieurs et archi- art aux excursions et n. — De plus, Claude et généreux et jamais esprit d'humanité.

es. — Le Conseil gé- sa séance du 23 cou- conseil communal, d'in- tituité des funérailles.

d du district du Lac a e année au 27 mai, à

Un terrible accident est e Torny-le-Grand. Un hoz, a été écrasé par rriers étaient en train

La mort a été in-

M. Aug. Barras, ra à l'auberge de Prez, de l'après-midi, une iments concentrés.

(Communiqué.)

s'étaient formés, le gendarme Droux, de son côté, affirme que son camarade Pochon était toujours près de lui, à sa gauche; et cette déclaration du gendarme Pochon, qui a provoqué un « oh ! » général dans la salle, disant que les jeunes gens de Riaz pouvaient être convaincus que les gendarmes feraient usage de leurs armes, puisque Droux s'en servait déjà.

Et cette autre contradiction dans l'admission des témoins. Tandis que le témoin Ducotterd est récuse parce que la justice ne s'est pas prononcée sur son cas, on entend, par contre, deux gendarmes qui avouent que leurs plaintes dorment encore dans les cartons de la justice.

Nous vivons d'ailleurs dans une atmosphère de contradictions. Tandis que nos gouvernements réclament au fédéral la représentation des minorités, ces mêmes hommes pratiquent au cantonal l'exclusivisme le plus pur; tandis qu'ils jettent des hauts cris contre les dépenses que fait la Confédération pour le militaire ou pour la construction de palais d'administration, nous voyons nos gouvernements voter des millions pour le Simplon et l'Université et enfouir un demi-million à Marsens. En politique, nous avons vu ces gouvernements reprocher à un candidat conservateur l'appui spontané de quelques voix libérales, et il ne leur a nullement répugné de s'appuyer sur l'aile gauche du radicalisme pour assurer à un de leurs chefs un siège au Conseil national. Ces contradictions, nous les constatons même dans le journalisme. Que de journaux qui prêchent l'uniformité de l'action par la concorde des volontés et qui emploient leur encre à noircir les hommes de bonne volonté.

Soirée dramatique. — La *Cecilia* a donné dimanche une soirée dramatique très réussie à tous les points de vue et dont la moitié de la recette était destinée à l'achat de vêtements pour les enfants pauvres qui font leur première communion cette année.

Nous ne pouvons que féliciter et remercier les dames de leur courageuse initiative et du but charitable de leurs efforts.

Le public bullois a tenu à les seconder dans leur bonne œuvre et a envahi la grande salle de l'hôtel des Alpes que nous n'avons jamais vue aussi comble.

Le programme comportait trois pièces d'un acte chacune. Dans la première, *la Lettre changée*, fantaisie de Labiche, nous avons remarqué Mlle J. R., dont la gravité comique était absolument appropriée au rôle d'Américain millionnaire qu'elle tenait. Mlle L. R. a été une jeune veuve du meilleur ton, Mlle J. G. une charmante femme de chambre et Mlle G. W. un aimable substitut, amoureux d'*Hortense* autant que des adresses qu'il débite le plus *imperturbablement* du monde.

Nous ne reviendrons pas sur les *Deux comtesses*, opérette comique jouée il y a quinze jours, sauf pour dire que les actrices ont été à la hauteur de la réputation acquise et qu'elles ont soulevé à plusieurs reprises les applaudissements de l'auditoire.

Nous voici à *Dieu merci! le couvert est mis*, désopilante comédie de Léon Gozlan, dans laquelle les rôles ont été bien tenus. Mlle A. S., domestique de St. Paulin, et Mlle F. D., femme de chambre, s'en sont fort bien tirées; Mlle R. R., et Mlle L. D., très à l'aise dans sa toilette de mariée, ont un jeu plein de naturel, elles ont de l'étoffe d'artiste; Mlle M. M., un bon général du vieux temps, et Mlle L. Ch., sa femme, cassent la vaisselle avec un entrain comique qui déride les plus maussades.

Nous allons oublier l'orchestre qui, certes, ne mérite pas un tel sort. Au contraire, les amateurs de bonne musique prétendent que, depuis longtemps, ils n'avaient été à pareille réjouissance et ils ont salué avec joie la résurrection de l'orchestre.

Décès. — M. Calybite Barras, agent d'affaires, est décédé, dimanche un peu avant midi, après une longue et pénible maladie, à l'âge de 58 ans.

Le défunt avait succédé, en 1867, à M. Jaquet, comme président du Tribunal; il fut jusqu'en 1881 député au Grand Conseil et, sous le préfet Duveillard, il rempli, pendant une période, les fonctions de lieutenant de préfecture.

Hôpital du district de la Gruyère.

Bilan au 31 décembre 1893.

(Ratification réglementaire réservée.)

ACTIF

1. Titres et créances	Fr. 74,920 41
2. Legs improductifs	> 30,000 —
3. Immeubles	> 48,245 80
4. Mobilier	> 4,711 —
5. Dépôt en compte courant I	> 1,537 40
6. » » II	> 1,290 50
7. Caisse I, solde	> 219 73
8. » II, »	> 40 54
9. Rates d'intérêt au 31 déc. I	> 2,453 60
10. » » II	> 164 80
11. Débiteurs divers	> 5,296 40
	Fr. 168,880 18

PASSIF

1. Capital I, fonds de l'hôpital	Fr. 146,366 31
2. » II, » Sallin	> 9,281 08
3. » III, » Schübel	> 5,000 —
4. Créanciers divers	> 342 75
5. Mission de Bulle	> 3,000 —
6. Communes de la consorité	> 1,749 95
7. Profits et Pertes I : Solde bénéfice prov ^t de legs et donations en 1893	> 3,122 98
8. Profits et Pertes II : Solde bénéfice	> 17 11
	Fr. 168,880 18

Compte de Profits et Pertes I.

Fonds de l'hôpital au 31 décembre 1893.

DOIT (Charges).

1. Traitement du personnel	Fr. 998 —
2. Affouage	> 517 50
3. Service médical et chirurgical	> 880 40
4. Traitement du domestique	> 240 —
5. Frais généraux	> 944 71
6. Alimentation	> 2,770 31
7. Dépréciation du mobilier, 10%	> 523 45
8. » des immeubles et réparations locatives	> 750 —
9. Solde : Divers	> 10 —
10. Legs et donations en 1893 : Bénéfice	> 3,122 98
	Fr. 10,757 35

AVOIR (Produits).

1. Location du domaine	Fr. 460 —
2. Intérêts	> 992 13
3. Rate d'intérêts au 31 déc.	> 2,453 60
4. Collectes et souscriptions, legs et donations	> 3,181 52
5. Journées de malades	> 3,650 10
6. Divers	> 20 —
	Fr. 10,757 35

Compte de Profits et Pertes II.

Fonds Sallin au 31 décembre 1893.

DOIT (Charges).

1. Pension d'enfant pauvre	Fr. 300 —
2. Impôts	> 18 44
3. Frais de gérance	> 20 —
4. Solde, bénéfice	> 17 11
	Fr. 355 55

AVOIR (Produits).

1. Intérêts	Fr. 355 56
-----------------------	------------

Bulle, le 20 janvier 1894.

Le Président : Le Caissier-comptable :

L. FROSSARD, curé retr. AUG. BARRAS.

Conférence. — Les conférences données sous les auspices de la Société des métiers et arts industriels attirent chaque fois un public plus nombreux. Nous constatons ce fait avec plaisir. La grande salle de l'Hôtel de Ville était comble, dimanche après midi, pour entendre M. Léon Genoud nous parler avec toute sa compétence des *petits métiers et de la manière de travailler des Américains*. On a pu constater que le conférencier a su profiter de son court séjour en Amérique, lors de l'Exposition de Chicago, pour observer et étudier beaucoup de choses. Le public a

suivi avec un vif intérêt cet exposé fait dans un langage clair et à la portée de tout le monde; il ne désire qu'une chose, c'est que M. Léon Genoud tienne parole et vienne encore nous raconter de ce pays aux usages et aux mœurs si différents des nôtres.

A l'aide des projections lumineuses et de nombreuses photographies, le public s'est payé un voyage des plus intéressants à travers les principales villes de l'Amérique. Il a pu voir l'Exposition de Chicago, sans payer d'entrée, et pour ne pas négliger les beautés de la nature, il a pu contempler les fameuses chutes du Niagara. Ce petit voyage d'une heure au pays des yankees a obtenu le plus grand succès; de nombreux applaudissements ont remercié le conférencier et le cicerone.

Tentative d'incendie. — La population de Vuadens est de nouveau tout en émoi. Lundi, vers 1 heure du matin, un des fils Duspasquier, du moulin d'En-bas de Vuadens, remarquait devant la maison de Jules Defforel une vive lueur. C'étaient des fagots qui flambaient. Les jeter dans la neige et les éteindre fut l'affaire d'un instant, tandis que les habitants de la maison se réveillaient en sursaut. Quelques minutes plus tard, le feu se serait communiqué à des provisions de bois sec, placées sous l'avant-toit, et toute intervention serait devenue inutile.

L'incendiaire ne s'est pas contenté de mettre le feu à cette maison, mais il s'est également attaqué à la maison voisine, car on a trouvé des copeaux carbonisés et des allumettes derrière la maison de Célestin Tercier. Si ce sinistre criminel avait réussi dans sa tentative, plusieurs maisons seraient devenues la proie des flammes.

Espérons que les recherches de la police amèneront la découverte du ou des coupables.

Convocation. — Les membres de la Fédération des syndicats de la Gruyère et de la Société des fromagers ont convoqués en assemblée générale pour jeudi 1^{er} février prochain, à l'Hôtel de Ville de Bulle, à 1 heure, avec les tractanda suivants :

Société des fromagers :

- 1^o Rapport sur l'activité de la Société en 1893;
- 2^o Reddition des comptes;
- 3^o Nominations statutaires;
- 4^o Propositions individuelles.

Fédération des syndicats :

- 1^o Distribution des cartons, primes de 1893;
- 2^o Rapport sur la marche de l'association;
- 3^o Délégation à l'assemblée des agriculteurs suisses à Berne;
- 4^o Divers. (Communiqué.)

Fourrages. — Il est porté à la connaissance des communes qu'à partir du 28 janvier courant le prix des fourrages livrés par le Dépôt cantonal de Bulle est fixé comme suit :

Mais, 15 fr. les 100 kg. au lieu de 16 fr.; avoine, 17 fr. les 100 kg. au lieu de 21 fr. 50; son, 14 fr. les 100 kg., comme auparavant. (Communiqué.) (Voir aux annonces.)

Une charmante lettre

adressée à M. Golliez, à Morat, dépôt général du Dépuratif Golliez au brou de noix ferrugineux : « Permettez-moi de venir vous remercier sincèrement pour les magnifiques résultats que j'ai obtenus chez mes deux filles avec votre dépuratif; elles ont de nouveau toutes les belles couleurs de la santé. (Signé :) Comtesse de la Senne, Nice. » Exigez la marque des Deux Palmiers.

Vente en gros : Pharmacie GOLLIEZ, Morat, en flacons de 3 fr. et 5 fr. 50.

Doublures, gaze, toile de lin.

Etoffes de flanelle et de coton imprimées, coutil, satin, moiré et oxford. Toile-coton, 130 cm. de large, à 38 c.; 70 cm. à 20 c. le mètre. Echantillons de toutes les qualités, env. 2000 dessins, franco par **Ettinger & Cie, Zurich.** Etoffes décaties pour messieurs, buckskin, le m. à fr. 2.45. Etoffes pour dames de pure laine > - .95. Echantillons de toutes les qualités à disposition.

Vu la fête de la Purification, le prochain numéro s'imprimera déjà jeudi après midi.

ÈRE

Fribourgeois se gau- ées dans les dépositions aire de Riaz. Ces com- ment étonné, vu la fa- que écrire d'intimider ble défenseur du pré- ions, nous les relevons darmes. Tandis que le à un moment donné il uit, vu que deux groupes

On demande

une bonne servante pour faire le ménage et travailler à la campagne, de préférence une personne d'âge mûr. On exige de bons certificats. Entrée tout de suite. S'adresser au bureau du journal. [62]

Représentants

sont demandés dans chaque district pour le placement de l'Engrais minéral de **Hensel**, le meilleur engrais pour les cultures. Bonne commission. S'adresser à M. Aug. DENERÉAZ, Chardonne s/ Vevey. (072L)[64]

AVIS AUX AGRICULTEURS

Ensuite de l'état actuel du marché, les fourrages achetés par l'Etat seront, à partir de ce jour, cédés aux prix suivants :

Mais	les 100 kg. à Fr. 15 —
Foin	» » 13 —
Avoine (belle qualité)	» » 17 —

Adresser les commandes au Bureau des approvisionnements de fourrages, rue St-Pierre, à Fribourg, qui indiquera les conditions ultérieures d'envoi.

Le même Bureau recevra aussi de nouvelles commandes de sésame première qualité.

CONDITIONS DE PAYEMENT

A crédit jusqu'au 1^{er} juillet 1894; à partir de cette date, de nouveaux termes peuvent être accordés, moyennant paiement d'un intérêt de 3 1/2 %, sans autres frais.

Fribourg, le 29 janvier 1894. Bureau cantonal d'approvisionnements de fourrages. [58]

Blanchisseuse-repasseuse.

La soussignée vient de s'établir à **Bulle**, maison de Mme Vve Nicolas Gex, comme blanchisseuse et repasseuse. Travail prompt et soigné. Prix très modérés. Marie GROSS [803]

Le seul vrai SAVON aromatique au lait de lis

de BERGMANN & Cie, fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich, En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.

F. Jelmoli

Dépôt de fabrique

ZURICH

N. B. Echantillons de tous les articles — couvertures comprises — par retour. Marchandises franco, gravures gratis.

Mes deux maisons de commerce sont fermées les dimanches et jours de fête.

Etoffes pour dames.

Péruvienne et Melton, grande largeur, uni, rayé et □	de fr. —.75 à —.95
Cachemires et Mérinos, grande largeur, pure laine	> 1.15 > 4.85
Serges et Jacquards, etc., grande largeur, pure laine	> 1.75 > 5.25
Cheviots et Diagonal, anglais, grande larg., pure laine	> 1.85 > 4.95
Drap de dames, 100/130 cm., nouvelles nuances	> 2.75 > 7.50
Etoffes noires, gr. larg., pure laine, unies et fantaisie	> 1.65 > 5.95
Sealpeluche, étoffes pour manteaux et imperméables	> 2.55 > 17.50
Etoffes pour Jupons, 75 c. p. m., peluches et velours de soie	> 2.45 > 6.50
Nouveautés, en grands assortiments — Diagonal, Changeant, Bouclé, Broché, Noppé, □ et Rayé	> 1.35 > 6.25

Draperie hommes et garçons.

Eberhaut, 85 c. p. m., milaine, retors et panamas, 130 cm.	fr. 1.95 p. m.
Lastings et futaines, fr. 2.10 p. m.; milaine sur fil	> 4.75 > >
Drap et satins noirs, 140 cm., fr. 6.45 p. m., cheviots angl., 140 cm.	2.75 > >
Bukskins, 130/150 cm., en tout genre	de fr. 2.50 à 16.50

Toileries (75 à 200 cm.) et impressions.

Toile-coton, écrie et blanchie, 28 c. p. m., 150 cm.	fr. —.85 p. mètre.
Duvet-croisé et Limoge, 150 cm., fr. 1.25; Bazin, 135/150 cm.	1.45 >
Vareuse, 120 cm., fr. 1.65 p. m.; piqué blanc et molletonné	— .85 >
Madapolam renforcé, 54 c. p. m.; immense choix de doublures	— .25 >
Flanelles chemises, 65 c. p. m.; Oxford, rayé et □	— .60 >
Nappes, 125 cm., fr. 1.25 p. m.; serviettes assorties	— .65 p. pièce.
Essuie-mains, 45 c. p. m.; mouchoirs, ourlés	— .20 >
Flanelle-molleton, pure laine, fr. 1.25 p. m.; flanelle chem. p.l.	1.85 p. mètre.
Flanelle imprimée, pure laine, pour matinées, blouses et robes	1.95 >
Impressions de Mulhouse, 45 c. p. m.; cotonne de Vichy, 100 cm.	— .95 >

Couvertures de lit, de chevaux et de bétail.

Couv. grison, fr. 1.75; couv. blanche, rouge, toute grandeur, de 4.50 à 24.50
Couv. mélange, de 6.50 à 16.50; couv. Jacquard, toute gr. > 13.50 à 28.—
Je solde une partie de couvertures de lit, de chevaux et de bétail à des prix très réduits. (Demandez en échantillons.) [596]

Banque populaire de la Gruyère

BULLE

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire sur dimanche 18 février, à 1 heure après midi, à la grande salle de l'hôtel des Alpes, à Bulle.

TRACTANDA

- 1° Approbation des comptes et bilan de 1893.
- 2° Fixation du dividende pour 1893.
- 3° Nomination de deux administrateurs.
- 4° Nomination de trois vérificateurs des comptes de 1893.
- 5° Imprévu.

Les actions doivent être déposées aux guichets de la Banque même, jusqu'au 17 février, à 5 heures du soir, contre récépissé, qui servira de carte d'entrée à l'assemblée. Bulle, le 23 janvier 1894.

Le Président du Conseil d'administration :
ALEX. ANDREY, notaire.

Grande salle de l'hôtel des Alpes, à Bulle.

Vendredi 2 février 1894,
à 8 heures du soir :

Soirée dramatique

donnée par la CECILIA, société de chant de Bulle, avec le bienveillant concours de la Société d'Orchestre.

Prix des places : Réservées, 1 fr. 50. — Premières, 1 fr. — Secondes, 60 c. La moitié de la recette est destinée à l'achat de vêtements pour les enfants pauvres qui feront leur première communion cette année. [66]

POUR BÉTAIL

Nourriture à bon marché!

Beau froment comprimé, à 18 fr. les 100 kg.
Maïs concassé, à 17 fr. les 100 kg.
Farines pour engrais, orges, avoines, Tourteaux de lin et de sésame.
Graines et farine de lin.

PRIX EXCEPTIONNELS

Jos. CROTTI, Bulle.

INFLUENZA

Nous croyons obliger les nombreux amis des remèdes domestiques à l'Ancre en signalant ici le fait que le véritable Pain-Expeller à l'Ancre s'est montré d'une efficacité constante dans le traitement de l'influenza. Parmi les attestations qui nous sont parvenues à ce sujet, dans les derniers temps, nous en citons une de M. B. DE LOZINSKY, à Lodz-Wolczanska, N° 751 (Russie), du 26 déc., parce que son origine russe y ajoute une valeur toute particulière :

« L'influenza s'est déclarée à deux reprises chez moi et chaque fois je suis parvenu à l'enrayer dès le début par l'application du Pain-Expeller à l'Ancre, dès l'apparition des premiers symptômes. Je le crois de mon devoir de vous communiquer sans retard les précieux services que votre excellent remède m'a rendus, pour que, dans l'intérêt d'autres victimes de l'influenza, vous puissiez y donner la plus large publicité possible, à quoi je vous autorise par la présente. »

Il résulte des autres lettres qui nous sont adressées sur le même sujet que les malades se trouvent le mieux de l'application du Pain-Expeller en frictions sur la poitrine, le dos, les mollets et la plante des pieds; à la suite de ce traitement, une abondante et bienfaisante sueur ne tarde pas à apparaître. Ces frictions opèrent non seulement de la sorte en excellent dérivatif pour les poumons, mais elles apportent encore un prompt soulagement aux douleurs. Les flacons à 1 et 2 fr. dans les pharmacies.

MISES DE VINS

Jeudi 15 février, à 9 1/2 heures, on exposera en vente, en mises publiques, dans la cave des Faverges, rière St-Saphorin, au district de Lavaux :

9800 litres vin blanc	au vase N° 1	
4900 >	>	5
7200 >	>	6
8200 >	>	7
9000 >	>	8
8300 >	>	10
8500 >	>	13
3800 >	>	15
3300 >	>	16
3100 >	>	17
2700 >	>	18
2100 >	>	19
2000 >	>	20
2100 >	>	21
1500 >	>	23
2700 > lies.		
3280 > vin rouge.		
4400 > vin blanc d'Espesses	> 1	
1750 >	> 2	
9630 > d'Ogoz et d'Espesses	> 2	

La dégustation des vins aura lieu dès les 9 heures.

Le même jour, de suite après les premières mises, on vendra dans les caves d'Ogoz, près des Faverges :

8,230 litres vin blanc, au vase N° 2	2,120 litres vin blanc, au vase N° 8
6,700 >	2,100 >
6,630 >	3,600 >
3,040 >	10,225 >
3,550 >	2,400 > lies.
5,500 >	1,770 > vin rouge.

FRIBOURG, le 23 janvier 1894.

L'Administrateur des vignes et domaines de l'Etat :
C. NIQUILLE

Madame Adèle BARRAS-GRINOZ et sa famille ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent de subir par la mort de

M. J.-Calybite Barras,
agent d'affaires,
décédé le 28 courant, à 11 h. du matin, muni des secours de la religion.

R. I. P.

Les funérailles auront lieu mercredi 31 courant, à 9 1/2 heures. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part en ville. [65]

FROMENTS DU PAYS
BLÉS ORGES et AVOINES comprimés.
Marchandises saines et garanties.
Prix très réduits. [735]
Sous la CROIX-BLANCHE, Bulle.

Tourbe-litière
est en vente à l'usine de MM. CROTTI & Cie, à La Tour-de-Trême (ancienne fabrique de chaux hydraulique).
Analyse très favorable faite au laboratoire fédéral du Polytechnicum à Zurich sous les auspices de la Société d'Agriculture de la Gruyère.
Prendre connaissance du dosage chez M. Aug. Barras, secrétaire de la Société, agence agricole à Bulle.
Prix : 2 fr. 50 c. les 100 kg.
On peut s'adresser à l'usine à La Tour-de-Trême ou chez M. CROTTI, à Bulle. [33]

RELIURE EN TOUT GENRE
Encadrement de tableaux.
Emile JUDET
sur les Places, BULLE [68]

Commerce de farines.
A la boulangerie en face de l'église, à Bulle, on trouve farines pour pain, farines pour engrais de toutes les qualités, son, maïs, etc., à prix réduit. [10]
Se recommande Ch. Messerly.

GRAND DÉPÔT DE
BEAU GROS SON
Au magasin de M. Chiffelle, receveur d'Etat, on trouvera à joli prix du très beau gros son. Rabais important par wagon complet. [722]
Casimir Pilloud, dépositaire.

Bégaiement, Balbutiement
et tous les défauts de la prononciation sont guéris par la (H222Y)
Clinique Walther
pour les vices de l'appareil vocal à Berne
120 Altenberg 120
Prospectus gratis.
Un nouveau cours commencera prochainement. Prière d'écrire de suite.

Charron et maréchal.
Les soussignés viennent d'ouvrir à BULLE, chez M. Dupont, près de la laiterie, un atelier de charron et de maréchal. Ils se recommandent à la bienveillance du public pour tous les travaux concernant leur état, notamment la construction de chars et voitures et la fabrication de charrues.
Prix très modérés.
Jules Overney, charron.
Georges Dumand, maréchal. [59]

On demande à louer
un domaine de 10 à 20 poses, de bon rapport, pour le mois de février ou de mars, de préférence dans la Gruyère ou la Glâne.
S'adresser au bureau du journal. [45]

A VENDRE
Une couleuse de 84 litres, en très bon état, à un bas prix.
S'adresser au bureau du journal. [9]

Carnaval et bénichon.
Lundi 5 et mardi 6 février :
DANSE
à l'Hôtel de Ville, à Broc.
Grande salle couverte.
Bonne musique.
Invitation cordiale. F. RUFFIEUX. [49]

A l'occasion du Carnaval et pour les adieux :
Vendredi et dimanche,
Récréation musicale.
Lundi et mardi,
DANSE
au café du Moléson, Bulle.
Invitation à tous les amis. DÉVAUD, tenancier. [60]

Mardi 6 février :
BONNE MUSIQUE et danse
à l'auberge de Sorens.
Invitation cordiale. A. AYER. [63]

A l'occasion du Carnaval :
Grande cassée et concert
le dimanche 4 février,
au Maréchal-Ferrant, à Charmey.
Lundi et mardi :
Danse publique.
Orchestre de Château-d'Ex.
P. BRUNISHOLZ-REMY. [69]

Dimanche 4 février prochain :
CASSÉE
à la Maison de Ville de Vuadens.
Invitation cordiale. MAILLARD, aubergiste. [51]

Cassée
Vendredi 2 février
à l'auberge de la Cantine, à Avry-dev.-Pont.
Invitation cordiale. Gratien SUDAN, aubergiste. [52]

Vendredi 2 février :
Cassée
à l'auberge de la Croix-Verte, Vaulruz.
Invitation cordiale. Ph. BORCARD, aubergiste. [53]

Le 2 février, jour de la Chandeleur :
Cassée
à l'auberge de la Croix-Blanche, à La Roche.
Invitation cordiale. Marie RAMUZ, aubergiste. [54]

HOTEL DU VANIL-NOIR
Grandvillard.
CASSÉE
mardi 6 février.
Invitation cordiale. JAQUET-DURIAUX. [61]

A louer :
Un grand magasin avec vitrines et un logement. Entrée le 1^{er} mars 1894.
S'adresser à André JORDAN, à Bulle. [67]
Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour la Suisse : 1 an, 6 mo
Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mo, 5 fr. payable d'avance.
Prix du numéro : 10 c.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE

NOUVELLES
Exposition nationale fédérale, a reçu l'un des premiers prix de l'exposition nationale de Berne. Il a été reconnu que l'exposition suisse pouvait pas se renouer. Le nouveau est invité à l'exposition de Genève. Une exposition de Berne prime à cette occasion l'horticulture du Léman.

Projet Forrer. Prennent que le te en cas de malade. Conseil fédéral à l'raient donc figuret prochaine session.

Industrie horlogère pour l'industrie horlogère qui était un de nos maîtres la fabrication coûtant fort peu de tions, au capital tuellement à Hong des montres paré chez nous et en A plus bas.

Aux sociétés et d'économie alpe signé a convoqué Casino, à Berne, le du matin, toutes l d'agriculture et to tenant pas à ces a

FEUILLET
JE

Les paroles du père non point directement un voile épais qui ne sorte de bruissement Cela ne troublait n'en continuait pas qui la poursuivait et d'insomnie. Et Tring — Ecoute ton bonheur... Je ne sais que, si tu négliges grand chagrin... Et croyais avoir fait d fière... C'est difficile, tu voulais... C'est u vraie folie... Les hon qu'il y a de mauvais éclate, brûle et fait résister n'est pas po atrophes... courber l vent de tempête ap vois-tu, il n'y a enco se lasso pas... Il te re prêt à la riposte s'il que d'orgueil et d'at tice, ce qui vous ma Justice qui triomphe.